



**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DE LA
COMMISSION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES DU GRAND MONCTON**

DATE : Le jeudi 20 septembre 2012 – 16 heures
Centrale de traitement des eaux usées

Présences : Winston Pearce, ing., président
D. Baker, trésorier
C. Michaud, secrétaire
B. Hicks, commissaire
Daniel Bourgeois, commissaire
Julie Thériault, commissaire
C. Allain, directeur des opérations
R. Richard, gestionnaire des projets spéciaux

1.0 Mot du président par intérim et approbation de l'ordre du jour

1.1 Élection des membres du bureau de direction

M. W. Pearce souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et fait le survol du projet de loi 56, pour ensuite suggérer que le premier point à régler est l'élection des membres du bureau.

M. Pearce confirme que les nouveaux membres de la Commission, qui ont récemment été nommés par les municipalités pour les représenter, sont les suivants :

Ville de Dieppe	- Chanel Michaud
	- Julie Thériault
Ville de Moncton	- Brian Hicks
	- Daniel Bourgeois
Ville de Riverview	- Winston Pearce
	- Doug Baker

M. Pearce invite les membres sur place à proposer des nominations.

M. D. Baker propose les nominations suivantes :

M. Winston Pearce – président

M. Chanel Michaud – secrétaire

M. Doug Baker – trésorier

M. Pearce demande ensuite à deux reprises si les membres désirent proposer d'autres nominations. Aucune autre nomination n'étant proposée, la fin de la période de nomination est annoncée.

Les personnes en nomination sont déclarées élues par acclamation.



1.2 Signataires à la banque

C. Michaud **propose** d'autoriser les personnes ci-dessous à signer les chèques de la CÉEUGM et les autres documents juridiques connexes, tel qu'approuvé par la Commission et D. Baker **appuie** la proposition.

- Winston Pearce, ing., président
- D. Baker, trésorier
- C. Michaud, secrétaire
- B. Hicks, commissaire

Adoptée.

1.3 Quorum

Le président signale que le quorum aux réunions de la CÉEUGM sera conforme aux dispositions du paragraphe 15.2(14) du projet de loi 56 qui prévoit que la CÉEUGM fixe un quorum et l'insère dans ses règlements administratifs, et que ce quorum comprenne au moins la moitié des membres en fonction à la Commission lorsqu'a lieu la réunion en cause.

Jusqu'à ce que les règlements administratifs soient adoptés, le quorum pour les réunions de la CÉEUGM sera d'au moins trois (3) membres.

1.4 Règlements administratifs

D. Baker signale que Bruce Fitch, ministre des Gouvernements locaux et de l'Environnement, a mis son ministère à la disposition de la CÉEUGM pour lui prêter main forte dans la préparation de ses règlements administratifs en conformité avec le projet de loi 56.

Le président annonce qu'il rencontrera les représentants du Ministère le 21 novembre 2012 et qu'il se renseignera sur cette question. Il fera le compte-rendu à la prochaine réunion de la Commission.

1.5 Adoption de l'ordre du jour

D. Baker ajoute les points suivants à l'ordre du jour :

- Mise au point sur la transaction foncière
- Séance d'orientation des nouveaux commissaires
- Examen de la rémunération du personnel en 2012
- Le point sur le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP)

C. Michaud **propose** l'approbation avec modifications de l'ordre du jour et B. Hicks **appuie** la proposition. **Adoptée.**

2.0 Procès-verbal de la réunion précédente

2.1 Procès-verbal de la réunion ordinaire du 23 août 2012

D. Baker **propose** l'approbation sans modification du procès-verbal de la réunion ordinaire du 23 août 2012 dans les deux langues officielles et C. Michaud **appuie** la proposition. **Adoptée.**

B. Hicks demande que les procès-verbaux soient dorénavant acheminés par voie électronique. Il est convenu que les procès-verbaux de la dernière année seront acheminés à tous les membres, et qu'à l'avenir les procès-verbaux seront acheminés aux membres par voie électronique dès qu'ils ont été rédigés et traduits. On discute de la possibilité d'une distribution électronique de tous les documents en vue de la réunion; cette question sera reprise ultérieurement.



2.2 Affaires découlant du procès-verbal du 23 août 2012

2.2.(i) Examen des ressources humaines – Rapport de P. Battah

Abordé au point 8 de l'ordre du jour, ci-dessous.

2.2.(ii) Présentation du rapport de RV Anderson sur le poste de pompage de la rue Virginia

Abordé au point 4.1 de l'ordre du jour, ci-dessous.

2.2.(iii) Exposé de C.Allain sur le processus recommandé pour l'approbation des « Travaux supplémentaires » relatifs au projet de garage à la centrale de compostage.

Abordé au point 4.2 de l'ordre du jour, ci-dessous.

2.2.(iv) Rapport final de l'étude énergétique d'exp Consultant

Abordé au point 4 de l'ordre du jour, ci-dessous.

2.2.(v) Prévoir une réunion du comité technique conjoint au mois de septembre

La réunion a eu lieu le 19 septembre 2012. Autres détails au point 6.4, ci-dessous.

3.0 Sommes à payer – Août 2012

D. Baker propose l'approbation sans modification des sommes à payer et C. Michaud appuie la proposition. Adoptée.

D. Bourgeois demande un résumé de la rémunération actuelle du personnel de la CÉBUEGM, y compris les avantages sociaux. C. Allain fournira l'information demandée.

4.0 Programme de construction d'immobilisations – Études techniques

4.1 État d'avancement de la demande n° 341 de R. V. Anderson

C. Allain résume brièvement et fait le point sur la demande n° 341, en insistant particulièrement sur les travaux d'ingénierie en vue de la station de pompage de la rue Virginia, y compris la conception globale de la zone de drainage desservie par la station de pompage.

C. Allain signale que le rapport final sera remis d'ici quelques semaines et que R.V. Anderson sera prêt à présenter le rapport à la prochaine réunion de la Commission au mois d'octobre. C. Allain fixera le rendez-vous avec les consultants.

D. Bourgeois laisse entendre qu'il serait avantageux de faire l'exposé de ce projet à la rencontre tripartite des trois conseils municipaux. Leur prochaine réunion est prévue le 16 octobre 2012. C. Allain indique que cela serait possible; cependant le temps de préparation sera bien court, d'une part, et les consultants ne présenteront le rapport à la Commission qu'après la date prévue de la réunion tri-communautaire. Il est suggéré qu'il serait préférable de faire l'exposé lors d'une réunion tripartite ultérieure.



4.2 Centrale de compostage – Certificat de paiements n°3 à Avondale

C. Allain signale que le certificat de paiement n°3 constitue un acompte sur des travaux achevés et ne comporte aucun ajout de poste ni de modification de commande.

4.3 Étude sur les égouts collecteurs

Le président soulève la nécessité d'un examen en règle du réseau actuel d'égouts collecteurs de la CÉEUGM.

L'étude devra être de « haut niveau » et constituer une évaluation « technique » du réseau actuel des égouts collecteurs et des collecteurs principaux, effectuée dans le but de déterminer si le réseau actuel a besoin d'être agrandi pour répondre aux besoins anticipés des 50 à 100 prochaines années.

L'étude devra aborder la répartition territoriale, le partage des coûts, la propriété, etc. Cette idée a été débattue au sein du comité technique de la CÉEUGM et les membres du comité ont convenu de la nécessité d'une telle étude.

C. Allain rédigera une ébauche du « cadre de référence » de l'étude et la soumettra aux membres du comité technique pour commentaires avant de la présenter à l'approbation de la CÉEUGM.

5.0 Finances et administration

5.1 Rapport financier mensuel – juillet 2012

D. Baker donne un bref aperçu des états financiers. Il laisse entendre qu'aucune tendance inhabituelle n'est à signaler sauf que le budget global pour 2012 lui semble élevé.

D. Baker propose l'approbation sans modification du rapport financier et J. Thériault appuie la proposition. Adoptée.

5.2 DP - Services bancaires et d'investissement

R. Richard signale que des soumissions ont été reçues par suite de la DP. Toutes étaient faites en bonne et due forme et l'évaluation préliminaire a été achevée.

R. Richard suggère qu'en raison de leur parcours professionnel touchant les banques et les finances, D. Baker et C. Michaud lui viennent en aide et participent à l'évaluation et à la préparation de la recommandation à la Commission.

Les membres en conviennent. Un rapport sera soumis à l'examen de la Commission à sa réunion d'octobre.

5.3 Calendrier du budget de fonctionnement et des immobilisations (selon le projet de loi 56)

Le président fait mention du projet de loi 56 et de ses stipulations quant au cadre temporel pour la présentation des rapports budgétaires aux municipalités et à la province.

D. Baker signale qu'il présentera l'ébauche du budget de 2013 à la prochaine réunion de la Commission prévue le 18 octobre 2012.



Il demande à C. Allain de préparer une projection du budget du programme d'immobilisations sur les 5 prochaines années pour examen par la Commission au même moment. D. Baker fait part de son intention de rencontrer les trésoriers des trois municipalités et de leur présenter les budgets préliminaires pour leur information, en demandant leur rétroaction avant leur soumission officielle.

5.4 Action nécessaire pour s'adapter à la sujétion des « commissions locales », y compris les commissions régissant les eaux potables et usées, à la Loi sur l'accès à l'information dès le 1^{er} avril 2013.

D. Baker présente pour examen un plan des travaux relativement à la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée* parce que la CÉEUGM est tenue de se conformer à la réglementation.

Une discussion générale de ce sujet aboutit à un consensus que le plan des travaux proposé servira de modèle pour l'élaboration d'un plan final et que le plan final des travaux sera soumis à l'approbation.

D. Baker recommande que R. Richard soit le cadre principal chargé de diriger cette initiative et d'en faire le compte-rendu à la Commission au moment approprié.

Cette recommandation suscite un consensus.

D. Baker fait savoir que l'Union des municipalités du Nouveau-Brunswick (UMNB) tiendra un atelier le 28 septembre 2012, à Fredericton, et indique que des représentants de la CÉEUGM devraient y assister.

5.5 Rapport d'avancement – Fixation du tarif aux usagers en 2013 – Moncton/Dieppe/Riverview

R. Richard présente son compte-rendu en date du 18 septembre 2012 qui comprend la recommandation sur le tarif aux usagers en 2013 pour Moncton, Dieppe et Riverview.

D. Baker **propose** l'approbation sans modification du rapport sur les unités facturables en 2013 pour les usagers des égouts et l'approbation de la transmission des renseignements pertinents aux municipalités, et J. Thériault **appuie** la proposition. **Adoptée.**

R. Richard signale que le rapport d'AC Stevenson and Partners recommandant les unités équivalentes pour les usagers en 2013 fait surgir la nécessité pour la Commission d'examiner les concepts et les enjeux en rapport avec l'utilisation des catégories descriptives des arrêtés municipaux aux fins de facturation et de tenir des consultations ultérieures avec les municipalités pour la provision de renseignements plus détaillés sur les usagers.

D. Baker suggère qu'une discussion porte sur ce sujet quand il rencontrera les trésoriers des trois municipalités afin qu'ils l'aident à élaborer les paramètres d'une éventuelle étude ou évaluation.

Il est signalé que cette étude devra également comporter un important volet d'évaluation technique.

Il est convenu que D. Baker procède comme il l'a dit et fasse un compte-rendu à la Commission après sa rencontre avec les trésoriers.

REMARQUE : D. Bourgeois quitte la réunion à 18 h 20.



6.0 Divers – Général

6.1 Rétroaction sur la visite guidée des conseillers

Les commentaires positifs sont exprimés par les personnes qui ont participé à la visite guidée. Tous s'entendent pour la qualifier de réussite.

6.2 Suggestion du conseiller Jean-Claude Cormier visant à offrir une visite semblable à nos députés provinciaux et fédéraux

On s'entend sur le fait que ce serait une initiative valable pour la CEEUGM que d'inviter les députés provinciaux et fédéraux à une visite guidée des installations de la CEEUGM et à un exposé des défis qui s'y rattachent. D'autres discussions sur cette éventualité sont à prévoir.

6.3 Compte-rendu de la réunion du comité technique

La réunion a eu lieu le 19 septembre 2012. Les « notes de la réunion » ont été distribuées pour l'information des membres.

6.4 Compte-rendu de la rencontre avec Jacques LeBlanc sur l'égout collecteur du ruisseau Babineau

Le président fait référence à sa note de service en date du 14 septembre 2012 et donne un aperçu général des résultats de la rencontre.

La ville de Dieppe a proposé pour étude une motion de rechange concernant l'agrandissement de l'égout collecteur du ruisseau Babineau.

À l'issue d'une discussion détaillée C. Michaud propose l'approbation de la motion qui suit et D. Baker appuie la proposition.

« La CEEUGM recommande que la ville de Dieppe entreprenne l'agrandissement de l'égout collecteur du ruisseau Babineau de manière à répondre à la stratégie à long terme de transport de la CEEUGM pour la ville de Dieppe, qui prévoit notamment la déviation future des débits du bassin de drainage du chemin Melanson et de celui de Ruisseau-aux-renards.

La CEEUGM a conclu qu'avant d'engager des sommes précises pour défrayer sa portion du coût de l'agrandissement de l'égout collecteur du ruisseau Babineau, ou pour la propriété éventuelle du collecteur du ruisseau Babineau ou de tout autre égout collecteur principal dans les villes de Dieppe, de Moncton ou de Riverview, une étude/évaluation doit être menée dans le but de déterminer si le réseau actuel des égouts collecteurs de la CEEUGM doit être agrandi pour répondre aux besoins futurs. Des politiques claires qui définissent la propriété des installations, les formules de partage des coûts, les obligations de la CEEUGM et ainsi de suite, seront mises au point dans le cadre de cette étude/évaluation. La CEEUGM compte achever l'étude/évaluation dans les meilleurs délais, avec la participation du comité technique conjoint de la CEEUGM et des municipalités qui vient d'être créé et qui comprend des représentants de Moncton, Riverview and Dieppe.

La CEEUGM s'engage à défrayer sa portion des coûts relatifs à l'égout collecteur du ruisseau Babineau au montant et au moment qui seront déterminés après l'achèvement de l'étude/évaluation précisée ci-dessus. »

Adoptée.



6.5 Rencontre prochaine avec le président de la Commission de contrôle de la pollution de la région de Fredericton et Tim Leblanc du ministère de l'Environnement

Le président et C. Allain rencontreront les personnes ci-dessous le 21 septembre 2012, à Fredericton.

- Tim LeBlanc – Ministère de l'Environnement
- Dan Harvey – Commission de contrôle de la pollution de la région de Fredericton

Un résumé de leur visite sera présenté à la prochaine réunion de la Commission.

6.6 Fenêtre sur Ottawa 2012 – Association canadienne des eaux potables et usées (ACEPU)

D. Baker propose l'approbation de la demande de déplacement de R. Richard en vue d'assister aux réunions de l'ACEPU, Fenêtre sur Ottawa 2012, sans modification, et l'autorisation du déplacement identique d'un membre de la Commission (à déterminer). B. Hicks appuie la proposition. Adoptée.

6.7 Examen de la rémunération

D. Baker demande à connaître l'état d'avancement de l'examen de la rémunération du personnel en 2012.

C. Allain fait savoir que l'examen est en cours, pas au stade final. Le président propose de communiquer lui-même avec le commissaire D. Bourgeois pour lui demander s'il souhaiterait faire partie du comité des ressources humaines et achever l'examen.

D. Baker demande qu'une mise au point sur l'état d'avancement soit faite à la réunion de la Commission au mois d'octobre.

6.8 Programme d'orientation pour les nouveaux commissaires

D. Baker finalisera le déroulement et l'horaire du programme selon la disponibilité des participants.

6.9 Transaction foncière

**RIFPP - ACT
Section 25 (1)**

Rien à signaler. C. Allain indique qu'il s'attend à ce que des renseignements supplémentaires parviennent à la Commission pour examen à sa réunion d'octobre.

7.0 Le point sur le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) PSAB UPDATE

R. Richard signale que le rapport et les recommandations seront soumis à la Commission à sa réunion d'octobre, et à cette occasion, Andrew Boudreau d'AC Stevenson and Partners présentera les états financiers 2011 reformulés.

8.0 Réunion à huis clos

Le rapport d'examen de Pierre Battah.



9.0 Prochaine réunion

La réunion régulière mensuelle est fixée au 18 octobre 2012, à 16 heures, à la centrale.

Sur une motion, la séance est levée à 19 h 30.

Rédaction du procès-verbal :

Roland P. Richard, ing., FIC
Gestionnaire des projets spéciaux

/sr